

Crabesques

Ah ! l'an 2000
Excellente année à tous

N° 17 janvier - février - mars 2000

2 Editorial Suzanne Santiago

Le système universitaire de documentation

2 Les journées « COMOR »

3 Un consortium : la panacée ? non, mais quel progrès !

5 ISO, NISO, ZIG & Z... La norme Z39.50 & le profil commun CCFr

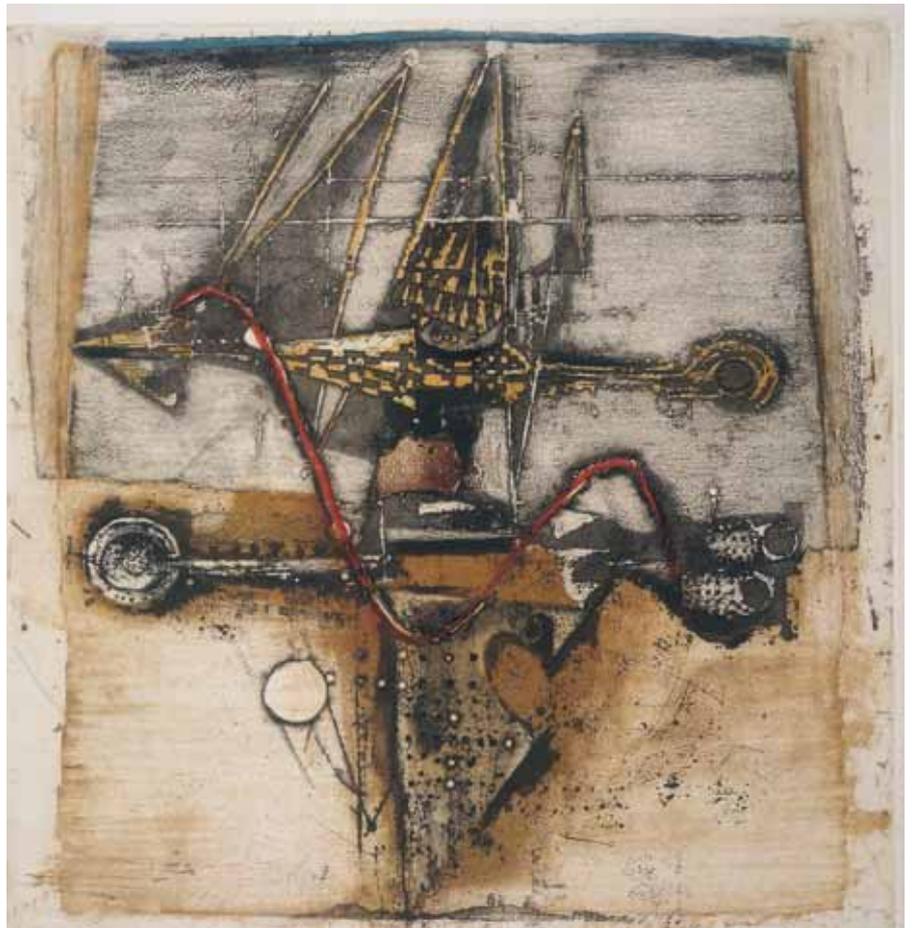
18 A partir du 1^{er} janvier 2000...

CCNPS, PANCATALOGUE,
PEB, RAMEAU, TÉLÉTHÈSES

19 Agenda

abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur



Johnny FRIEDLÆNDER, Vol d'oiseaux, 1972
Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet. Donation Brigitte Coudrain

Prêt entre bibliothèques

6 Le PEB en chiffres

Les utilisateurs, les fournisseurs, les prêteurs...
PEB sur sept sites...

10 Bibliothèque interuniversitaire de médecine

La BIUM est une des neuf bibliothèques d'Ile-de-France ayant statut de service interétablissements de coopération documentaire ; et la 1^{re} concernant le PEB avec près de 80 000 demandes reçues et plus de 90 % satisfaites.
Il s'agit en quasi totalité de photocopies d'articles de périodiques.
Pierrette Casseyre & Monique Blondel, Paris

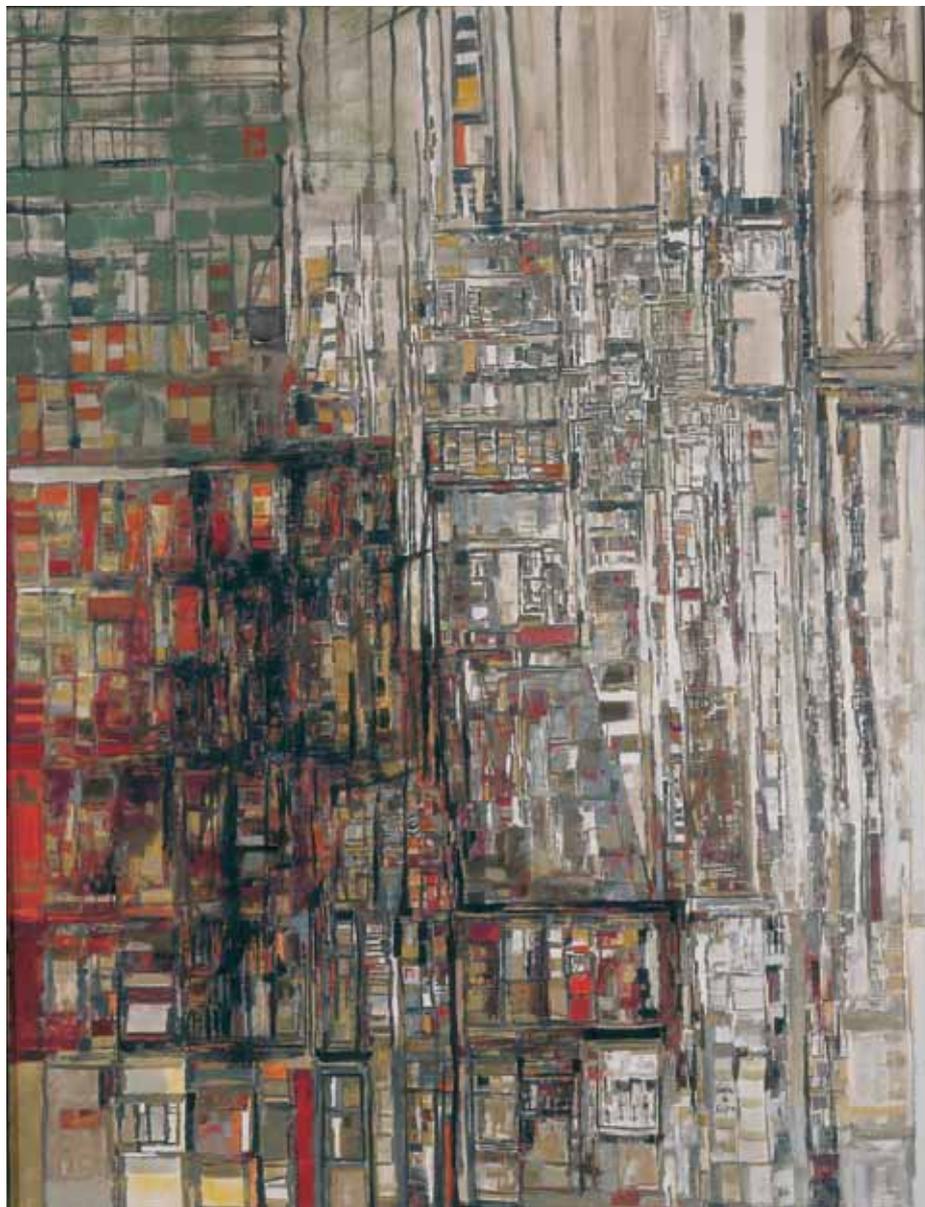
14 Bibliothèque municipale et interuniversitaire

La BMIU « est dirigée par le directeur de la bibliothèque interuniversitaire. »
« Dans le prolongement de (celle) de 1902 [...], la convention entre la ville » et les deux universités a été « conclue pour une période de 10 ans, [...] le 30 octobre 1996. »
Raymond Bérard, Clermont-Ferrand

Editorial

Une nouvelle année commence, que nous souhaitons heureuse et riche de satisfactions à tous nos lecteurs. Une nouvelle année qui aura alimenté la chronique bien à l'avance. Nous voilà à l'an 2000, sous les auspices d'une numérotation qui énonce la durée mais ressemble à un début. Transition à la fois symbolique et bien réelle puisque pour beaucoup, et pour l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur aussi, des changements accompagnent ce passage. Les mutations ne se font pas sans mal et le système universitaire de documentation ne fait pas exception. Des difficultés et des retards sont intervenus. Mais dans le même temps se confirmaient votre participation et votre soutien aux travaux en cours. Pendant cette nouvelle année, nous passerons, non plus à l'an 2000, c'est fait désormais, mais au système universitaire de documentation, avec votre coopération. *Arabesques* accompagnera, comme au cours des années précédentes, ce parcours commun.

Suzanne Santiago
Directrice de l'ABES



« La Bibliothèque », 1966, Maria Elena Vieira da Silva, 1908-1992 © Adagp, Paris 2000
Musée des beaux-arts, Nantes © Photo RMN, Gérard Blot

Le système universitaire de documentation

Les journées « COMOR* »

Journées inter-réseaux d'information sur le SU

Les séances de travail des groupes réseaux et du groupe des sites pilotes ont fait apparaître le besoin croissant d'information technique sur le SU dans les établissements.

C'est ainsi qu'a émergé l'idée de journées techniques sur le SU, rassemblant des représentants des établissements appartenant aux trois réseaux de catalogage des monographies (*réseaux AUROC, BN-Opale et SIBIL France*), des établissements « hors-source » et des centres régionaux du CCNPS.

Les premières journées, organisées avec le soutien actif des coordinateurs et repré-

sentants des trois réseaux, ont eu lieu les 4 et 5 octobre derniers à Paris.

Plus de 200 personnes ont suivi une journée et demie de présentation consacrées, d'une part à une **présentation générale du système**, du **calendrier** et des **phases expérimentation et déploiement**, d'autre part, à deux thèmes clés : **la reprise des données et les échanges entre système central et systèmes de gestion de bibliothèques**.

Les transparents présentés au cours de ces deux journées, ainsi que le compte rendu des échanges intensifs de questions et réponses

qui les ont ponctuées, sont disponibles sur le site de l'ABES à l'adresse suivante :

<http://www.abes.fr/comor.htm>

La seconde édition de ces journées est d'ores et déjà prévue pour le mois de mars, à Paris.

Au programme

le catalogage
l'organisation du futur réseau.

* **COMOR**

Comité d'organisation de journées inter-réseaux d'information sur le SU

BIM : bulletin d'information mensuel sur le SU  <http://www.abes.fr/bim.htm>

Un consortium : la panacée ? non, mais quel progrès !

La fourniture électronique de documents

Qu'il s'agisse des sciences exactes ou appliquées, des sciences économiques ou de gestion, des sciences de la santé, les revues constituent pour les services communs de documentation une part très importante de leur budget. D'autre part, malgré les efforts faits pour enrichir leurs collections, l'achat d'articles à l'unité constitue l'écrasante majorité des demandes faites par les services de prêt entre bibliothèques. L'offre locale de chaque service commun de documentation ne suffit donc pas pour **répondre à la demande des équipes de recherche**.

La possibilité d'unir les ressources de plusieurs services communs de documentation d'une part, la facilité d'offrir à leurs usagers un accès permanent et à distance d'autre part, ont été les éléments déterminants qui ont emporté la conviction des membres du **consortium**. L'analyse du poids respectif des éditeurs a incité les quatre directeurs à négocier d'abord avec les éditions Elsevier pour l'utilisation de *Science Direct on Web*. Les points forts de l'accord conclu avec Elsevier sont donc la mise en commun des collections des universités concernées – **Aix-Marseille 2, Angers, Nancy 1, Strasbourg 1** – et la facilité d'utilisation pour les utilisateurs qui voient disparaître toutes contraintes liées notamment aux horaires d'ouverture.

● La mise en commun des collections ou accès croisé (cross access)

L'apport des divers partenaires en titres d'abonnements

104 titres d'Aix-Marseille 2	} en commun 324 titres différents
51 titres d'Angers	
92 titres de Nancy 1	
183 titres de Strasbourg 1	

Cet apport a permis d'élargir l'offre documentaire au contenu intégral de 324 périodiques électroniques pour chaque participant.

L'entrée récente dans le consortium de **Cergy-Pontoise & Versailles-St-Quentin**, considérés par Elsevier comme un seul site afin de réduire les coûts pour ces deux universités, a permis de rajouter 21 titres.

Quelles disciplines sont représentées ?

Il s'agit aussi bien des sciences exactes et appliquées, dont les sciences de l'ingénieur, des sciences de la santé, des sciences économiques et de gestion.

● Les réactions des utilisateurs

L'accès à *Science Direct* a été offert début septembre 1999 et les premières statistiques disponibles sont celles de ce même mois de septembre. Elles illustrent les réactions très positives des utilisateurs découvrant une nouvelle méthode de travail mais il convient d'attendre quelques mois pour tirer des conclusions.

Strasbourg 1 : 59 581 connexions à Science Direct en septembre 1999.

Les interrogations concernent aussi bien les articles des revues souscrites par le consortium que les résumés et les sommaires des périodiques édités par Elsevier, accessibles dans *Science Direct*, mais non abonnés par le consortium. Dans les deux cas, aux titres des périodiques les plus consultés correspondent les fréquences de consultation des périodiques : nous disposons enfin d'un outil d'évaluation de la consultation des périodiques en libre accès !

De surcroît chaque semaine, de nouveaux utilisateurs créent directement leur profil documentaire dans *Science Direct* et récupéreront la liste des articles correspondants.

.../...

Dix adresses pour le SCD d'une université

Chimie Guy Wippler

 1 rue Blaise Pascal 67000 STRASBOURG

CHU Hautepierre Yvette Distel

 Centre hospitalo-universitaire BP 49 av. Molière 67098 STRASBOURG CEDEX

ENSPS & ESBS – École nationale supérieure de physique & École supérieure de biotechnologie de Strasbourg – Catherine Bonin

 bd Sébastien Brant 67401 ILLKIRCH CEDEX

Géographie Odile Sendal

 3 rue de l'Argonne 67083 STRASBOURG CEDEX

Médecine Véronique Mathieu-Vallé

 4 rue Kirschleger 67085 STRASBOURG

Pharmacie Catherine Bonin

 74 route du Rhin BP 24 – 67401 ILLKIRCH CEDEX

Physique et chimie des matériaux – Cronenbourg – J.-Philippe Schmitt

 23 rue du Lœss BP 28 – 67200 STRASBOURG

Psychologie et sciences de l'éducation Françoise Durrive

 12 rue Goethe 67000 STRASBOURG

Sciences Jean-Marie Steibel

 34 bd de la Victoire BP 1037 – 67070 STRASBOURG

Sciences économiques Delphine Munier

 2 rue Blaise Pascal 67070 STRASBOURG CEDEX

Les membres du consortium dans la salle du conseil de l'université Louis Pasteur



De gauche à droite

J-C. Brouillard

J. Gaude

M-H. Bournat

I. Reibel

M. Van Lotringen

J-Y. Mérindol

B. Ehresmann

L. Wiernik

Senior
consultant
Elsevier

vice-président
Recherche
Strasbourg 1

Senior
consultant
Elsevier

Les établissements

M-Hélène Bournat, directrice du SCD	Aix-Marseille 2, présidé par	Didier Raoult
J-Claude Brouillard, directeur	Angers	Jacques Louail
Jacqueline Gaude, directrice	Nancy 1	M. Claude Burlet
Iris Reibel, directrice	Strasbourg 1	J-Yves Mérindol
M-Françoise Massal, directrice	Cergy-Pontoise	René Lasserre
Michèle Goubem, directrice	Versailles-St-Quentin	Dominique Gentile

Cf. p. 11

Les premières conséquences

Sur la politique d'acquisition de périodiques. Lors des réunions des commissions de bibliothèques consacrées au renouvellement des abonnements pour la prise de décision, l'existence du support électronique constitue un argument fort. Au niveau local, les doublons de périodiques sur support papier, justifiés par la dispersion géographique des sites peuvent enfin être éliminés. L'élément novateur réside aussi dans l'élimination partielle des doublons au sein du consortium.

Dès l'an 2000, 82 nouveaux titres enrichiront ainsi le catalogue du consortium qui proposera 427 titres.

Là encore, ces nouveaux titres concernent les sciences exactes, les sciences économiques et marginalement, l'océanographie et la médecine.

Sur le prêt entre bibliothèques. L'existence brève du consortium, l'accès au support électronique d'un seul éditeur ne permettent que la formulation d'une hypothèse.

On peut supposer que l'élargissement de l'offre documentaire (d'un facteur 20 pour Cergy-St-Quentin, d'un facteur 10 pour Angers, 4 pour Aix-Marseille 2 et Nancy 1, 2,5 pour Strasbourg 1) ajouté au crédit d'articles gratuits dont bénéficient les bibliothèques participantes, réduira quelque peu le volume du prêt entre bibliothèques.

Le crédit annuel d'articles octroyé est fonction du volume de titres souscrits. **Pour l'an 2000, il représentera 1 405 articles pour Aix-Marseille 2, 806 articles pour Angers, 1 526 articles pour Nancy 1, 3 633 articles pour Strasbourg 1 ; soit un total de 8 775 articles.**

Enfin, nous espérons que l'accès gratuit aux résumés et sommaires de revues publiées par Elsevier, non souscrites par le consortium, nous vaudra des références bibliographiques fiables.

Les perspectives

L'adhésion d'autres universités, à savoir **Nantes, Lille 1, Rennes 1, Toulouse 3**, qui souhaitent rejoindre le consortium début 2000, contribuera au dynamisme du consortium.

Les marchés signés avec Elsevier, la licence contractée, tous documents déposés à la sous-direction des bibliothèques et de la documentation, constituent une expérience précieuse alors que les négociations s'intensifient avec *Academic Press* et l'*American Chemical Society* et débutent avec *Springer*.

Iris Reibel

I.Reibel@scd-ulp.u-strasbg.fr

Jean-Yves Mérindol, président de l'Université Louis Pasteur-Strasbourg 1 et de la commission Recherche de la CPU, est membre du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie.

Iris Reibel, directrice du service commun de la documentation de Strasbourg 1

☎ 03 88 45 02 45

📍 SCD 2 rue Blaise Pascal BP 1037 67070 STRASBOURG CEDEX

ISO, NISO, ZIG & Z...

La norme Z39.50 & le profil commun CCFr

Z39.50 est un protocole qui offre à une application cliente (dite origine) la possibilité de consulter de manière transparente des bases de données distantes hébergées par un ou plusieurs serveurs (ou cibles).

Concrètement, cela permet à l'utilisateur d'effectuer ses recherches dans un environnement de travail unique, indépendamment des différences qui peuvent exister entre les applications origine et cibles, et entre les bases de données interrogées. Une telle souplesse serait impossible sans l'existence d'un langage commun à l'origine et à la cible : les messages échangés sont codifiés de manière rigoureuse, selon une syntaxe et des règles « universelles », fournies par la norme, et interprétables par chaque application. De même, pour pallier l'hétérogénéité des bases de données, l'interrogation s'effectue-t-elle au travers d'un modèle unique et abstrait, les requêtes devant ensuite être traduites localement par la cible en fonction des particularités de chaque base.

Historique

A l'origine, Z39.50 a été mis au point dans le cadre du NISO¹, une organisation normative américaine. Les améliorations sont actuellement discutées par les membres du ZIG², un groupe d'utilisateurs créé en 1990, sous l'égide de l'agence de maintenance de Z39.50, gérée par la bibliothèque du Congrès. Trois³ versions du standard ont successivement vu le jour, la dernière datant de 1995. Celle-ci a été récemment adoptée par l'ISO, pour devenir la norme ISO 23950⁴. Comme la précédente, qu'elle reprend et enrichit, la version 3 comporte un certain nombre de fonctionnalités « classiques » permettant la recherche et le transfert d'informations (bibliographiques ou autres) mais aussi d'autres fonctions plus périphériques, comme la fonction d'*Explication* (Explain), qui autorise l'origine à recevoir des informations sur la cible, les données de la base interrogée, les heures d'ouverture, etc. Une autre fonction nouvelle, les *Services étendus* (Extended services), ouvre la norme à des tâches de production bibliographique ou de prêt entre bibliothèques. Enfin, l'on y trouve des fonctions de contrôle, qui étaient absentes de la version 2.

Un sous-ensemble de la version 3 a été retenu pour constituer le profil CCFr, commun au CCFr et à l'ABES (cf. encadré).

Les principales étapes d'une interrogation

Après s'être connectée à la cible, l'origine lui envoie un message d'*Initialisation* (Init service), destiné à lancer la session de consultation, et à proposer un cadre général (version, services implémentés, taille des messages, etc.). Si ces caractéristiques correspondent à celles de la cible, elles seront retenues ; dans le cas contraire, c'est la cible qui, dans sa réponse, fixera les conditions.

En cas d'accord, l'origine peut alors activer le service de *Recherche* (Search service), et adresser à la cible une équation de recherche. En retour, la cible lui indique le score obtenu, éventuellement accompagné de certaines notices à la taille et au format stipulés par l'origine, dans sa requête de recherche.

Si ces résultats sont satisfaisants, l'origine lance une requête de *Présentation* (Present service), destinée à ramener le reste des résultats. Dans le cas de notices importantes, la norme prévoit la possibilité de les fractionner, grâce au service *Segmentation* (Segment service).

Les résultats peuvent également être triés, si l'origine et la cible comportent le service de *Tri* (Sort service).

Signalons également l'existence du service de *Balayage* (Scan service), permettant à l'utilisateur de parcourir un index particulier et de lancer une recherche à partir de telle ou telle entrée.

A tout moment, l'origine comme la cible peuvent mettre fin à la session grâce à un message de *Clôture* (Close service), accompagné d'un paramètre d'explication.

Philippe Vaisse et Gérard Robert
✉ Philippe.Vaisse@abes.fr
✉ grobert@abes.fr

- 1 NISO
National Information Standards Organization
- 2 ZIG : Z39.50 Implementors Group
Groupe d'utilisateurs de Z39.50, regroupant des professionnels du secteur privé et des universités du monde entier.
- 3 Les versions 2 (1992) et 3 (1995) sont compatibles entre elles. Par contre, la version 1 (1988), couramment appelée *Wais*, n'est plus considérée comme une version Z39.50.
- 4 Une traduction française a été faite par l'Afnor. Elle ne concerne pas les annexes de la norme.

Les services retenus pour le profil CCFr

Initialisation

Service d'initialisation de la session Z39.50

Recherche

Service permettant à l'origine d'envoyer une équation de recherche en direction de la cible

Présentation

Service permettant de recevoir et d'afficher des enregistrements répondant à l'équation de recherche

Suppression

Service autorisant la destruction de certains ou de tous les ensembles de résultats

Balayage

Service permettant de parcourir un index

Explication

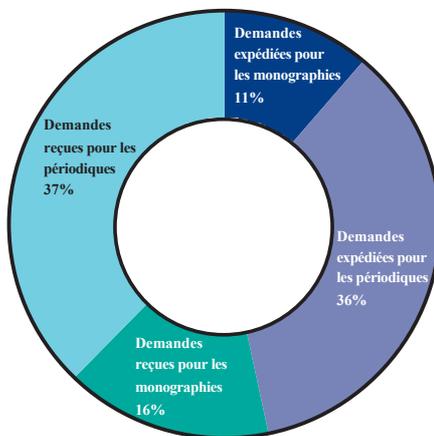
Service fournissant des informations concernant la cible ou les bases de données accessibles

Clôture

Service de clôture de la session Z39.50

Le PEB en chiffres

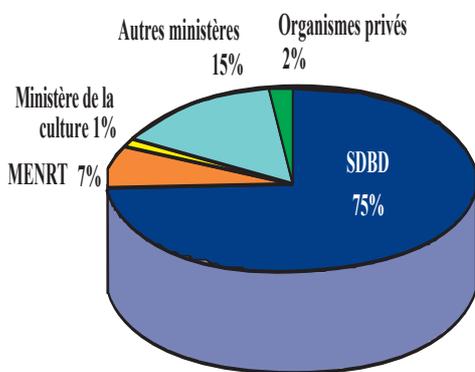
Les bibliothèques ne peuvent avoir, dans leur fonds propre, l'ensemble des publications et ont donc l'habitude de pratiquer le **prêt entre bibliothèques**, lorsqu'elles ne peuvent satisfaire à une demande de prêt d'un de leur lecteur. En 1987, le ministère décide de la mise en place d'un outil informatique, afin d'automatiser la circulation des demandes de prêt, qui jusque là transitaient essentiellement par courrier postal. Un réseau s'est créé autour de l'outil *PEB en ligne*, regroupant la plupart des bibliothèques universitaires. En 1998, **1 005 926 transactions** ont transité via le réseau du PEB, qui **aujourd'hui** compte 317 bibliothèques adhérentes, dont 149 utilisent PebNet. Ce logiciel intégré de gestion du PEB sous windows, permet aux utilisateurs la constitution d'une base d'information locale.



Dans les services communs de la documentation de province et d'Ile-de-France, la proportion entre les activités de demandeur et de fournisseur est équilibrée, contrairement aux bibliothèques inter-universitaires d'Ile-de-France et aux bibliothèques des grands établissements, dont l'activité est essentiellement une activité de fournisseur, ce qui s'explique du fait que ces établissements ont par ailleurs le statut de CADIST – centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique.

Liste des CADIST, *Arabesques*, n° 16 oct. - nov. - déc. 1999.

Les différents utilisateurs du PEB



Le nombre moyen de fournisseurs sollicités avant qu'une demande de prêt ne soit satisfaite est **inférieur à 2** et ce dans un **déla** moyen **inférieur à 5 jours** ; le taux de **satisfaction** des établissements demandeurs est de **87,67 %** (1998).

Une part importante des demandes de prêt concerne les **périodiques** ; pour ceux-ci les demandes sont satisfaites par l'envoi de **reproductions** alors que les demandes de **monographies** sont plutôt satisfaites par l'envoi de l'**original**.

THÈSES & PEB

Communication des thèses par le prêt entre bibliothèques

Sur les **3 000 000 de thèses** déposées dans les bibliothèques universitaires, on peut évaluer à **50 000** le nombre de celles qui transitent annuellement **par le prêt entre bibliothèques**.

Sur ces 50 000 thèses, près de la moitié concerne la santé (y compris les thèses d'exercice), plus d'un tiers, les sciences humaines et sociales et un cinquième, les sciences.

- **23 000 en médecine-pharmacie (46 %)**
- **17 000 en sciences humaines et sociales (34 %)**
- **10 000 en sciences (20 %)**

Ces données sont extraites de l'enquête ministérielle, réalisée par la sous-direction des bibliothèques et de la documentation, de septembre à décembre 1996. Le bilan s'appuie sur les **190 réponses** aux questionnaires envoyés dans les **222 bibliothèques** universitaires.

L'étude ne concerne que les thèses françaises, à l'exclusion des mémoires de maîtrise ou de DEA.

Plus de 30 000 prêts

125 BU prêtent annuellement 33 263 thèses, réparties selon les disciplines.

42 sites en **droit-lettres** prêtent **8 863** thèses

32 sites en **sciences** prêtent **7 381** thèses

39 sites en **médecine-pharmacie** prêtent **15 761** thèses

12 sites pluridisciplinaires prêtent 1 238 thèses

Plus de 25 000 emprunts

125 BU empruntent annuellement 25 416 thèses, réparties selon les disciplines.

47 sites en **droit-lettres** empruntent **5 681** thèses

29 sites en **sciences** empruntent **3 250** thèses

39 sites en **médecine-pharmacie** empruntent **14 732** thèses

10 sites pluridisciplinaires empruntent 1 753 thèses

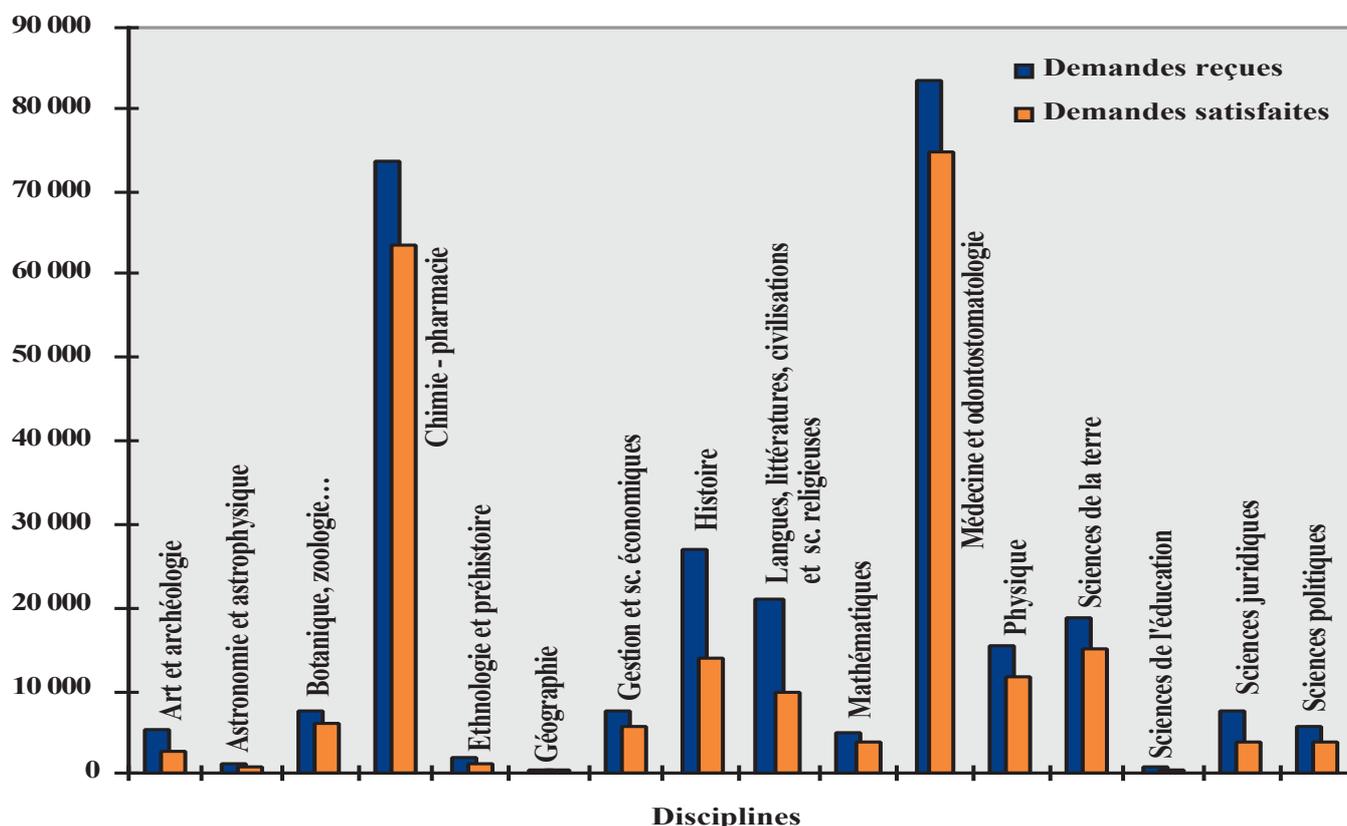
Le nombre plus important de thèses, communiquées en fonction fournisseur, indique qu'environ **un quart** des thèses prêtées l'est **en dehors** des bibliothèques universitaires.

theses@abes.fr

L'activité de prêteur des CADIST

43 % des demandes de prêt sont reçues et satisfaites par un CADIST

Nombre de demandes



Les transactions internationales

Les établissements français, en 1998, ont expédié **18 440 demandes de prêt** à l'attention d'établissements documentaires localisés à l'étranger. 15 101 de ces demandes ont été satisfaites, grâce à l'en-

voi de 9 000 reproductions de documents d'une part et de 6 101 documents originaux d'autre part. Ces demandes concernaient autant les **monographies (48 %)** que les **périodiques (52 %)**.

Les établissements documentaires français ont également une activité de **four-**

nisseurs vis à vis des établissements documentaires étrangers, avec l'envoi de 10 968 demandes de prêt, **satisfaites à 62 %** par l'envoi de **2 892 reproductions et de 3 956 originaux**. 65 % des demandes de prêt reçues en France sont des demandes de prêt de monographies.

PEB sur sept sites...

Le prêt entre bibliothèques sur les sept sites pilotes du système universitaire de documentation

Les sept sites pilotes du système universitaire de documentation – villes frontalières ou capitales régionales, universités pluridisciplinaires ou « grande littéraire », établissements surpeuplés ou nouvellement créés – grâce à leurs caractéristiques variées, offrent, concernant leurs activités de prêt entre biblio-

thèques, un panel diversifié de ces activités.

Grenoble présente le cas du prêt entre bibliothèques dans un service inter-établissements de coopération documentaire de province ; au Mans, les sciences priment sur le droit et les lettres ; à Lille, sont rapprochés des statistiques

de 1998 et 1999 et à Lyon, les nombres d'originaux et de reproductions prêtés et empruntés ; à Perpignan, le PEB concerne une université pluridisciplinaire et à Nice, un établissement de plus de 25 000 étudiants ; enfin à Rennes, sont précisées les transactions entre la France et l'étranger. .../...

Rennes 2 Demandes reçues et expédiées entre la France & l'étranger

Jean Brihault, président de Rennes 2- Haute Bretagne

Élisabeth Lemau, directrice du SCD

PEB Claire Gorrec

Activité manuelle (1998)

Prêts

France : 255 demandes reçues dont 187 satisfaites par 139 originaux et 48 reproductions

Étranger : 93 demandes reçues dont 57 satisfaites par 48 originaux et 9 reproductions

Emprunts

France : 174 demandes expédiées dont 128 satisfaites par 69 originaux et 59 reproductions

Étranger : 5 demandes expédiées dont 5 satisfaites par 4 originaux et 1 reproduction

Statistiques informatisées (1998)

Prêts France : 4 122 demandes reçues dont 2 062 satisfaites

par 1 375 originaux et 687 reproductions

Emprunts France : 2 494 demandes expédiées dont 1 877 satisfaites par 1 292 originaux et 587 reproductions

SCD ☎ 02 99 14 12 51

☐ 19 av. de la Bataille Flandres-Dunkerques
35043 RENNES CEDEX



Le Mans Les sciences font la différence

Gilles Cottureau, président de l'Université du Maine

Céline Ménil, directrice du SCD

PEB Droit et lettres Joanna Bigard

Sciences Martine Smith

Statistiques sur les demandes de prêts du 1^{er} janvier au 31 mars 1999

	droit-lettres	sciences
Activité d'emprunteur		
Demandes expédiées	426	812
Demandes expédiées satisfaites	338	756
Demandes expédiées satisfaites par 1 ^{er} prêteur	268	618
Nombre moyen de prêteurs sollicités	1,75	1,34
Taux de satisfaction	79,34	93,10
Activité de prêteur		
Demandes reçues	39	165
Demandes reçues satisfaites	11	112
Taux de satisfaction	28,20	67,87

SCD ☎ 02 43 83 30 48

☐ Avenue Olivier Messiaen 72085 LE MANS CEDEX 09

Etudiants
Les effectifs sont indicatifs

Perpignan PEB et pluridisciplinarité

Jean-Michel Hoerner, président de l'Université de Perpignan – Droit et sciences économiques. Lettres et sciences humaines. Sciences

Fernand-Gérard Belledent, directeur du SCD

PEB Christiane Tuxagues

Pebnet et activité manuelle (1998)

Prêts 2 394 demandes reçues dont 1 801 satisfaites par 1 257 originaux et 544 reproductions

Emprunts 3 095 demandes expédiées dont 2 635 satisfaites par 906 originaux et 1 729 reproductions

SCD ☎ 04 68 66 22 29

☐ BP 1062 Moulin à vent 52 avenue de Villeneuve
66870 PERPIGNAN CEDEX

Lille 3 L'importance du 1^{er} semestre

Gérard Losfeld, président de Lille 3-Charles de Gaulle

Jean-Paul Chadourne, directeur du SCD

PEB Fabienne Colin

Pebnet et activité manuelle (1998)

**Prêts 9 347 demandes reçues dont 4 664 satisfaites
par 3 461 originaux et 1 203 reproductions**

Emprunts 2 880 demandes expédiées

**dont 2 680 satisfaites par 1 242 originaux
et 1 438 reproductions**

Du 1^{er} janvier au 30 juin 1999

(Pebnet et activité manuelle)

Prêts 9 095 demandes reçues dont 2 926 satisfaites

par 2 238 originaux et 688 reproductions

**Emprunts 1 632 demandes expédiées dont 1 431 satisfaites
par 709 originaux et 722 reproductions**

SCD ☎ 03 20 41 70 00

☐ BP 99 avenue du Pont de Bois

59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Lyon 2

24 200 étudiants

Anthropologie et socio.

histoire, hist. de l'art et tourisme

s. Lettres, sc. du langage et arts

Sciences éco. et de gestion

sc. Psycho. Sc. ... d'éducation

et de formation. Sciences po.

Grenoble 2 et 3

étudiants

et sociétés

la société

urbanisme

étudiants

es. Lettres

Nice

26 500 étudiants

Droit, sciences éco. et gestion

Lettres et sc. humaines

Médecine et odontologie. Sciences

Lyon 2 Documents originaux & reproductions

Bruno Gelas, président de Lyon 2-Lumière

Marie-Jeanne Tinland, directrice du SCD

PEB Christelle Caillet

Pebnet et activité manuelle (1998)

Prêts 2 254 demandes reçues dont

1 401 satisfaites par 791 originaux

et 610 reproductions

Emprunts 422 demandes expédiées

dont 278 satisfaites par 115 originaux

et 163 reproductions

SCD ☎ 04 78 77 24 87

☐ 5 avenue Pierre Mendès France

69676 BRON CEDEX 11

Nice Le PEB pour plus de 25 000 étudiants

Geneviève Gourdet, présidente de Nice-

Sophia Antipolis – **26 500 étudiants**

Louis Klée, directeur du SCD

PEB Pierre Fénart, chargé de mission –

fourniture de documents à distance

Droit Évelyne Mutzig, Michèle Sebban,

Maïté Séguéla.

Lettres Nicole Cauvin, Hélène Fortin.

Médecine Viviane Lyan.

Sciences Gilles Sinapi, Monique Sivan.

Pebnet et activité manuelle (1998)

Prêts 8 740 demandes reçues dont

5 986 satisfaites par 2 357 originaux

et 3 748 reproductions

Emprunts 10 183 demandes expédiées

dont 9 057 satisfaites par

2 550 originaux et 6 507 reproductions

SCD ☎ 04 92 15 74 60

☐ BP 2053 Parc Valrose

06101 NICE CEDEX 2

Grenoble 2 & 3

Le PEB dans un SICD de sciences humaines et sociales expédie plus de 5 000 demandes d'emprunts par an

François Petit, président

de Grenoble 2-Pierre Mendès France

Lise Dumasy, présidente

de Grenoble 3-Stendhal

Marie-Noëlle Icardo, directrice du SICD2

PEB Droit Monique Bal

Lettres Karin Busch

Pebnet et activité manuelle (1998)

Prêts 4 185 demandes reçues dont

2 499 satisfaites par 1 842 originaux

et 657 reproductions

Emprunts 5 041 demandes expédiées

dont 4 197 satisfaites

par 2 338 originaux

et 1 859 reproductions

Le SICD2 est un service légèrement plus

« emprunteur » que « prêteur » ; en 1998

il a émis plus de 5 000 demandes de prêt pour moins de 4 200 demandes reçues.

En fonction « emprunteur », il demande plus de monographies, donc d'originaux, que de périodiques, donc de photocopies ; (proportion de 57 % de monographies pour 43 % de périodiques).

En fonction « prêteur » cette proportion est encore plus marquée ; parmi les demandes qui lui sont adressées, on trouve 71 % de monographies et 29 % de périodiques.

Le volume total des transactions et la proportion monographies/périodiques sont assez stables depuis quelques années.

Ce qui signifie pour le service une charge assez importante en terme de localisations ; il s'agit souvent d'ouvrages un peu anciens et/ou publiés à l'étranger ; la charge est également importante en ce qui concerne la manutention et le suivi des prêts.

Autre caractéristique : le SICD2 fonctionne pour l'ensemble des UFR et instituts des deux universités Pierre Mendès-France et Stendhal, soit une vingtaine de structures pour lesquelles il fournit des documents et à qui il s'adresse pour satisfaire aux demandes qui lui sont faites.

Karin Busch

SICD2 ☎ 04 76 82 61 61

☐ BP 85

38402 S'-MARTIN D'HÈRES CEDEX

PEB 2000

L'an 2000 marque une étape importante pour le prêt entre bibliothèques.

En effet, le logiciel du même nom, après plus de 12 années de fonctionnement, doit s'arrêter, car il ne franchit pas le cap de l'an 2000.

PEB 2000, durant la période transitoire, qui va précéder le déploiement du système universitaire de documentation, initialement destiné à remplacer PEB en ligne dès janvier 2000, est une nouvelle application, qui permet aux utilisateurs, depuis le 6 décembre 1999, de poursuivre normalement leur activité de prêt entre bibliothèques.

PEB 2000 n'est consultable que sur le *Web*, via un navigateur (*Internet Explorer, Netscape etc.*), à l'adresse :

<http://peb2000.abes.fr>

Comparé à PEB en ligne, ce nouveau logiciel ne présente pas de grandes différences fonctionnelles. Par contre, l'environnement de travail est sans conteste beaucoup plus agréable.

Le logiciel PebNet doit subir lui aussi quelques modifications, qui, bien qu'un peu lourdes d'un point de vue technique, ne provoqueront pas de changements quant aux habitudes de travail des utilisateurs. Cette mise à niveau du logiciel concerne essentiellement le protocole de communication de PebNet, qui, de *FTP* passe à *SMTP*. Cette évolution permettra aux stations PebNet de dialoguer avec PEB 2000 et constitue une étape vers la mise en œuvre du système universitaire de documentation, qui utilisera ce même protocole de communication.

Le forum sera quant à lui remplacé par une application de type "liste de diffusion". Il suffit, pour en faire partie, de transmettre à l'ABES l'adresse de courrier électronique correspondant au RBCCN PEB.

Les nouvelles installations du logiciel PebNet, suspendues jusqu'à la fin de l'année 1999, reprennent normalement dès l'année 2000.

Le serveur *Web* du PEB accessible à l'adresse <http://pebnet.abes.fr>, permet aux utilisateurs du prêt entre bibliothèques d'adresser des messages à l'équipe PEB de l'ABES et de se tenir informés sur les évolutions de ces logiciels.

pebinfos@abes.fr

La BIUM — bibliothèque

Les débuts d'une BU

- 1395** Premier volume des *Commentaires* : collection d'archives écrites de la main des doyens et qui relatent toute l'histoire de la faculté de 1395 à 1796.
- 1732** Fonds le plus ancien légué par Picoté de Belestre, né à Paris en 1661, docteur en 1685, mort le 31 décembre 1733.
- 1746** La bibliothèque ouvre au public, rue de la Bûcherie.
- 1775** Installation de la bibliothèque dans les nouveaux locaux de la faculté, rue Jean de Beauvais.
- 1795** La bibliothèque est installée à l'École de santé. Le premier bibliothécaire fut Pierre Sue, ancien prévôt du Collège des chirurgiens.

La bibliothèque interuniversitaire de médecine, la *BIUM*, a deux implantations au cœur de l'université Paris 5-René Descartes, son université de rattachement : la *bibliothèque de médecine* au 12 rue de l'École de Médecine et la *bibliothèque dentaire* au 45 rue des Saints Pères.

Les statuts de cette bibliothèque interuniversitaire, dont les deux autres universités cocontractantes sont les universités Paris 6-Pierre & Marie Curie et Paris 7-René Diderot, stipulent bien les missions qui lui sont imparties. Elle doit :

- rassembler, traiter et communiquer la documentation nécessaire à la recherche et à l'enseignement ;
- contribuer à la mise en place de réseaux documentaires ;
- assurer la fonction CADIST – centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique – en médecine et odontostomatologie ;
- en proposant une documentation pertinente quel qu'en soit le support ou la forme, aux étudiants de troisième cycle, à la communauté médicale et scientifique, aux entreprises et laboratoires de recherche publics et privés ;
- en recensant la documentation médicale mondiale ;
- en répondant dans les 24 heures à toute demande non satisfaite par d'autres établissements documentaires ;
- en participant au prêt entre bibliothèques ;
- en collaborant aux catalogues collectifs.



Salle d'histoire de la médecine de la BIUM

La BIUM a un rôle de centre régional du catalogue collectif national des publications en série en ce qui concerne le domaine médical.

Elle assure la conservation, la mise en valeur et l'utilisation de ses collections dans les meilleures conditions matérielles.

Dans la limite des possibilités, elle accueille les enseignants, chercheurs et étudiants des universités contractantes ou des autres universités (voir encadré *Présidents, établissements et étudiants en Ile-de-France*) dans la mesure où les fonds de la BIUM répondent aux besoins précis de ces lecteurs.

Elle est aussi un pôle associé de la Bibliothèque nationale de France (BNF) pour le domaine médical.

Héritière directe de la *Bibliothèque de la Faculté de Médecine* fondée en 1391, le patrimoine de la BIUM est exceptionnel ; elle conserve les « **Commentaires de la Faculté de Médecine** », écrits par les doyens successifs, de 1395 à 1796 ! Ses collections se composent de plus d'un million de volumes dont

interuniversitaire de médecine

une centaine d'incunables, 3 000 ouvrages du XVI^e siècle, 6 000 du XVII^e siècle, plus de 40 000 du XIX^e siècle. Elle possède 20 800 titres de périodiques dont 3 000 en cours.

Concernant les thèses, elle a la totalité des **thèses de médecine soutenues à Paris depuis 1539**, la quasi totalité des thèses imprimées de province puis des thèses dactylographiées.

Une vidéothèque de 841 vidéocassettes et de 53 cédéroms vient compléter cet ensemble.

On ne saurait oublier l'ensemble des 9 000 clichés représentant des gravures issues du fonds ancien et qui est constamment remis à jour grâce au laboratoire photographique.

Le fonds dentaire est également très important. Il comporte 10 000 ouvrages, 2 000 titres de périodiques dont 300 en cours, sans oublier toutes les thèses dentaires de Paris et de province.

Cet héritage la désignait tout naturellement comme centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) dans les domaines de la médecine et l'odontostomatologie.

A la pointe des nouvelles technologies, elle a su mettre ses compétences nouvelles au service des lecteurs.

Sont à la disposition des lecteurs, 34 postes de consultations dédiés aux bases de données informatisées et aux catalogues de la BIUM, 13 postes étant consacrés à internet. Elle a fait converger ses efforts vers la diffusion des informations via internet sur son *Web*.

<http://www.bium.univ-paris5.fr>

Outre les catalogues de la BIUM, les utilisateurs ont à leur disposition sur le *Web* :

- une base de congrès de 10 187 notices ;
- une base de données des thèses ;
- un répertoire de bibliothèques pouvant intéresser tous les domaines de la médecine ;
- 29 dossiers d'actualité médicaux (*douleur, dopage, soins palliatifs, stress, etc.*) régulièrement mis à jour.

La BIUM est aussi partie prenante dans la formation continue des médecins dans le cadre de **l'université virtuelle Paris 5**.

Actuellement, le catalogue du fonds ancien numérisé regroupant plus de

400 000 fiches est directement accessible sur le *Web*.

Une base de données de plus de 9 000 images est en cours de constitution et sera aussi accessible sur le *Web*.

Enfin, les utilisateurs peuvent avoir accès à la première exposition virtuelle de la BIUM sur internet.

En 1998, 15 409 lecteurs ont été inscrits, 291 911 communications ont été faites, 77 000 transactions de prêt entre bibliothèques ont été effectuées, la BIUM étant le **premier centre de fourniture de documents des bibliothèques universitaires françaises**.

Quatre-vingts personnes travaillent à la BIUM (70 titulaires et 10 étudiants vacataires) s'efforçant de valoriser au maximum le service public et d'assurer une veille documentaire efficace, pour permettre aux utilisateurs d'un domaine en constante

évolution comme la médecine, d'accéder aux services documentaires les plus pertinents et les plus à jour.

Pierrette Casseyre

 casseyre@bium.univ-paris5.fr

Pierrette Casseyre a été directrice de la BIUM de 1990 au 31 décembre 1999.

BIUM ☎ 01 40 46 19 51
📄 12 rue de l'École de Médecine
75270 PARIS CEDEX 06

Monique Blondel, adjointe au directeur
Jacques Gana – informatique

Cadist en médecine
📄 BIUM 12 rue de l'École de Médecine
75270 PARIS CEDEX 06
Cadist en odontostomatologie
📄 BIUM 45 rue des S^s Pères
75270 PARIS CEDEX 06

PEB – voir *Services interétablissements de coopération documentaire* p. 12.

Présidents, établissements & étudiants en Ile-de-France

« Effectifs... indicatifs des étudiants »

• Michel Kaplan, président de Paris 1-Panthéon-Sorbonne	« 40 000 »
• Bernard Teyssie, président de Paris 2-Droit, économie et sciences sociales	« 18 000 »
• Jean-Louis Leutrat, président de Paris 3-Sorbonne Nouvelle	« 18 000 »
• Georges Molinié, président de Paris 4-Paris-Sorbonne	« 26 000 »
• Pierre Daumard, président de Paris 5-René Descartes	« 29 000 »
• Jean Lemerle, président de Paris 6-Pierre & Marie Curie	« 32 000 »
• Michel Delamar, président de Paris 7-Denis Diderot	« 28 500 »
• Renaud Fabre, président de Paris 8-Paris-Vincennes à Saint-Denis	« 25 000 »
• Bernard de Montmorillon, président de Paris 9-Paris-Dauphine	« 7 500 »
• André Legrand, président de Paris 10-Paris-Nanterre	« 34 000 »
• Xavier Chapuizat, président de Paris 11-Paris-Sud	« 30 000 »
• Hélène Lamicq, présidente de Paris 12-Paris-Val-de-Marne	« 24 000 »
• Michel Pouchain, président de Paris 13-Paris-Nord	« 21 000 »
• Dominique Perrin, président de Marne-la-Vallée	« 7 600 »
• René Lasserre, président de Cergy-Pontoise	« 11 000 »
• Bernard Chappey, président de Évry-Val d'Essonne	« 6 500 »
• Dominique Gentile, président de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines	« 10 500 »
• André Bourgey, président de l'Inalco	« 9 500 »

Service de fourniture de documents

Une des missions des CADIST, les centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique, étant la diffusion de l'information auprès des chercheurs, la BIUM fournit des documents sous diverses formes : originaux, microfiches de thèses ou d'ouvrages anciens, photocopies, télécopies pour les demandes urgentes, photographies, diapositives, articles numérisés lorsqu'il s'agit d'ouvrages anciens ou fragiles.

Le service fonctionne toute l'année, sauf pendant la fermeture de l'université pour les fêtes de Noël, le délai de fourniture étant de 48 heures pour les photocopies et de trois heures pour les fax urgents.

Le personnel comprend 14 personnes : un conservateur, un bibliothécaire, huit magasiniers et quatre administratifs.

La BIUM se place au 1^{er} rang des fournisseurs avec 77 506 demandes reçues en 1998 et un taux de satisfaction de 90,06 %, la quasi totalité des transactions concer-

nant des photocopies d'articles de périodiques.

En 1998, quatre commandes sur dix émanaient d'établissements non universitaires, de médecins, de laboratoires pharmaceutiques, de services hospitaliers français et étrangers ; le reste provenait de bibliothèques universitaires.

Le volume du PEB, le prêt entre bibliothèques, est en progression constante et l'informatisation de toutes les tâches, sous *Access* et *File Maker Pro*, s'est révélée indispensable, en particulier l'enregistrement des **22 700 demandes reçues par courrier postal, l'envoi par fax des 1 400 demandes urgentes, le traitement et le suivi des 1 502 factures**, la gestion des **350 clients** réguliers et des demandes ponctuelles, la collecte des données statistiques diverses. Il a également été mis à la disposition du personnel, toutes catégories confondues, les outils nécessaires aux recherches, vérifications et corrections :

Myriade,
le bulletinage des périodiques,
Docthèses,
toutes les bases de données sur internet,
comme notre liste des thèses récentes,
les périodiques,
les congrès,
le fichier du fonds ancien,
Medline,
les Instructions aux auteurs, etc.

Depuis près de deux ans, certains établissements "abonnés" et ne participant pas au "réseau PEB du MENRT", ont désormais la possibilité de commander leurs reproductions par le biais d'internet, ce qui réduit considérablement les délais de transmission et devrait à l'avenir intéresser de plus en plus de centres de documentation français et étrangers.

Monique Blondel

 blondel@biium.univ-paris5.fr

Services interétablissements de coopération documentaire

La bibliothèque interuniversitaire de médecine est une des neuf bibliothèques d'Ile-de-France ayant statut de service interétablissements de coopération documentaire.

« Organisation des services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur des académies de Paris, Créteil et Versailles

[...] Services interétablissements de coopération documentaire :

[...]

la Sorbonne [...] Sainte-Geneviève [...] Cujas [...] médecine [...] pharmacie [...] art et archéologie [...] documentation internationale contemporaine [...] langues orientales [...] Jussieu. »

JO du 27 mars 1991

● Marie-Bernadette Jullien, directrice de la bibliothèque de **la Sorbonne**
☎ 01 40 46 30 27
Paris 1*, Paris 3, Paris 4, Paris 5, Paris 7
PEB Nicolas Morin

● Nathalie Jullian, directrice de la bibliothèque **Sainte-Geneviève**
☎ 01 44 41 97 61
Paris 1, Paris 2, Paris 3*, Paris 4, Paris 7
PEB Philippe Vicherat

● Dominique Roche, directrice de la bibliothèque **Cujas**
☎ 01 44 07 79 87
Paris 1*, Paris 2
PEB Annie Maximin

● Guy Cobolet, directeur, de la bibliothèque interuniversitaire de **médecine**
☎ 01 40 46 19 70
Paris 5*, Paris 6, Paris 7
PEB Monique Blondel

● Odile Rohou, directrice de la bibliothèque interuniversitaire de **pharmacie**
☎ 01 53 73 95 17
Paris 5*, Paris 11
PEB Françoise Ménard

- Françoise Lemelle,
directrice de la bibliothèque
d'**art et d'archéologie**
☎ 01 47 03 76 20
Paris 1, Paris 4*
PEB Corinne Bourroux

- Geneviève Dreyfus-Armand,
directrice de la bibliothèque
de **documentation internationale
contemporaine****
☎ 01 40 97 79 00
Paris 1, Paris 2, Paris 8, Paris 10*
PEB Gérard Sichi

- Nelly Guillaume, directrice
de la bibliothèque
des **langues orientales**
☎ 01 44 77 87 20
Paris 3*, Paris 7, Paris 8, Inalco
PEB Sandrine Jambert

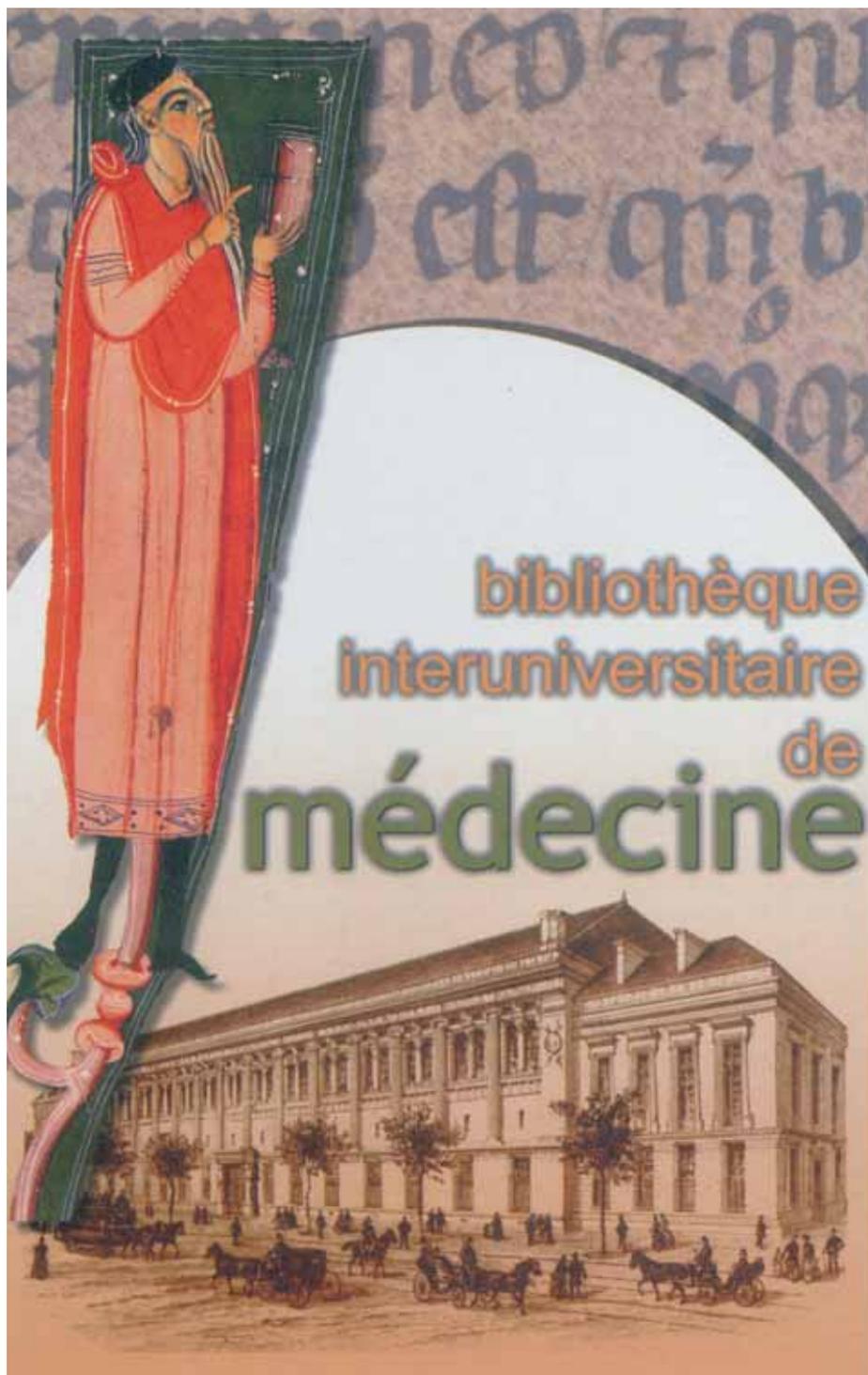
- Monique Schindelman, directrice
de la bibliothèque interuniversitaire
scientifique **Jussieu**
☎ 01 44 27 52 81
Paris 6*, Paris 7
PEB Christine Hauchecorne

* **ÉTABLISSEMENT** de rattachement ;
voir encadré *Présidents, établissements
& étudiants en Ile-de-France* p. 11.

** **PRÉCISIONS**

Dans la liste des CADIST
(cf. *Arabesques* n° 16, p. 14) à l'intitulé
« Relations internationales - monde
contemporain » figurent *Paris 8 et Paris 10*.
Madame Geneviève Dreyfus-Armand,
directrice de la BDIC, nous demande
de préciser que « la BDIC est, depuis 1982,
CADIST chargé de l'étude des "Relations
internationales et du monde contemporain".
Paris 8 est CADIST associé à celui de la
BDIC pour l'étude de l'ex République
démocratique allemande. Si la *Bibliothèque
de recherche-BDIC* se trouve implantée
depuis 1970 sur le campus de l'Université
Paris 10-Nanterre, son université de
rattachement, la BDIC est une bibliothèque
interuniversitaire dépendant également
des universités Paris 1, Paris 2 et Paris 8.
Rappelons que le *Musée d'histoire
contemporaine-BDIC* est installé depuis 1973
dans l'Hôtel des Invalides ».

Bibliothèque interuniversitaire de médecine **PARIS**



L'informatique à la BMIU

Le pragmatisme au service d'une politique globale des publics

Islandia : carte dessinée pour Abraham Ortelius par Andreas Velleius en 1585
ORTELIUS Abraham : *Theatrum Orbis Terrarum*, 1603.



La représentation est remarquable par la richesse du décor terrestre, qui exprime bien la complexité de cette terre de glace et de feu, et l'abondance de la faune marine, qui doit autant à l'observation qu'à l'imagination.

Carte présentée dans l'exposition « Trésors et merveilles de la BMIU », octobre 1998 - janvier 1999.

L'histoire informatique de la *Bibliothèque municipale et interuniversitaire* de Clermont-Ferrand reflète la dualité de son statut, associant collections municipales et universitaires. En raison du volume des prêts (plus de 500 000), le premier service informatisé fut logiquement la lecture publique, en 1991, avec le progiciel *Dynix*. Pendant ce temps, les bibliothèques universitaires vivaient l'époque pionnière de *Mobicat*, développé en Auvergne, et *Mobibop*. Curieusement, seules trois sections sur cinq de la BMIU se sont alors équipées de ce logiciel de prêt. La section municipale d'étude, fortement ancrée par ses missions à la bibliothèque de lettres dont elle partage les locaux, fut également équipée de *Mobicat*. En 1993, la BMIU a choisi de s'associer au réseau *BN-OPALE*. Elle a malheureusement dû s'en retirer après une période d'essai pour des raisons d'ordre à la fois interne et externe ; les liaisons informatiques n'ont

pas pu être fiabilisées, ce qui obligeait à ne travailler que sur un seul site ; la lourdeur du système et l'investissement en temps pour l'habilitation étaient trop pénalisants pour un établissement qui rencontrait des difficultés organisationnelles ; il pouvait, enfin, paraître paradoxal de participer à un système de catalogage partagé alors que la BMIU ne disposait pas de système local, ce qui nécessitait un double catalogage. Bref, il a été jugé à l'époque que d'autres priorités passaient avant le travail sur *BN-OPALE*.

Si c'est la pression de la fréquentation qui a imposé l'informatisation du réseau de lecture publique, ce n'est pas ce facteur qui fut déterminant pour les bibliothèques universitaires, dont le volume de prêts représente à peine un tiers de celui des médiathèques. Le projet était de favoriser l'accès aux collections grâce à la constitution d'un catalogue unique se substituant à une multitude de catalogues éparpillés entre cinq

sites. Deux autres étapes étaient prévues : l'informatisation de la section " Etude " devenue entre-temps " département Patrimoine " après recentrage de ses missions, confirmant ainsi son ancrage à l'université ; et celle des bibliothèques associées, permettant de compenser leur émiettement, particulièrement marqué dans le secteur des sciences humaines. Le projet comportait aussi implicitement un volet de management : dans un établissement resté longtemps sans politique affichée et marqué par la forte autonomie des sections, l'informatisation est apparue comme l'occasion unique de rassembler les équipes autour d'un projet fédérateur.

Si la BMIU s'est lancée bien tard, elle a su mener à terme son informatisation dans des délais record : après le choix d'un consultant en juillet 1994, et la notification du marché à *Sinorg (AB6)* en février 1996, toutes les bibliothèques universitaires ont démarré le prêt un même jour de septembre 1996. En 1997, ce fut le tour du " département Patrimoine " et un an plus tard des bibliothèques associées.

Le réseau s'élargit. Le raccordement des bibliothèques associées ne s'est pas réalisé au premier essai : après un refus des unités de formation et de recherche (UFR), imputable sans doute à une surestimation des coûts (évalués avant le dépouillement de l'appel d'offres), une deuxième proposition, moins onéreuse et proposant surtout un cofinancement de la BMIU à parité, a emporté la décision de 19 bibliothèques associées sur 39. Outre que ces bibliothèques devaient répondre à un certain nombre de critères en matière de superficie, de professionnalisation et de crédits d'acquisition, la négociation a porté sur un affichage de leur politique documentaire, de leurs horaires d'ouverture et des conditions d'accueil du public, la BMIU exigeant en contrepartie de son financement qu'elles soient ouvertes au moins pour la consultation sur place à tous les étudiants de 2^e et 3^e cycles des deux universités clermontoises. Bien entendu, toutes ces dispositions ont fait l'objet d'un conventionnement.

La décision de ne pas travailler dans une source de catalogage a obligé à trouver rapi-

dement une solution à la constitution de la base bibliographique, vide lors de la signature du marché. Dans un souci de pragmatisme, il fut décidé de faire numériser par une société spécialisée les catalogues des fonds les plus utilisés. A l'ouverture du système, 80 000 notices avaient été chargées, correspondant aux ouvrages entrés depuis 1980. Cette opération fut ensuite complétée par une première tranche de numérisation financée par la sous-direction des bibliothèques, portant sur la période 1970-1980, qui sera bientôt suivie par une nouvelle tranche permettant de remonter à 1952. Parallèlement, la BMIU a bénéficié de la rétroconversion des fonds anciens et spéciaux menée par la BNF au titre des bibliothèques municipales, complétée par des opérations pluriannuelles financées par la ville de Clermont-Ferrand pour des fonds spécialisés non traités dans ce dernier cadre. Au total, ces numérisations croisées permettent à la BMIU de disposer aujourd'hui d'une base bibliographique de 376 000 notices, qui représentent environ 80 % de ses collections.

Seule la reprise des catalogues des bibliothèques associées pose problème : exceptionnelles restent les UFR qui se sont prises en charge. L'université vient toutefois d'autoriser la BMIU à recruter deux "emplois-jeunes" pour réaliser une campagne de saisie systématique de leurs fonds.

Anticiper le SU. L'informatisation de la BMIU a amélioré notablement son fonctionnement et la qualité des services rendus au public. L'étude préalable avait permis de mettre à plat toute la procédure d'organisation du circuit du livre et de réfléchir à sa rationalisation : simplification (une section utilisait jusqu'à 30 registres de cotes !), suppression des tâches parasites, accélération des délais de traitement, sans cependant toucher à la sacro-sainte organisation par sections. Les difficultés de mise en œuvre de *BN-OPALE* avaient toutefois déjà laissé entrevoir les limites d'une chaîne éclatée de traitement. Parmi d'autres facteurs, dont la volonté de redéployer les bibliothécaires vers des tâches à haute valeur ajoutée (service public, relations avec les enseignants-chercheurs, formation des

utilisateurs, réflexion sur la politique documentaire...) et de mieux maîtriser les délais de mise à disposition des documents, c'est toutefois l'arrivée prochaine du SU, le système universitaire de documentation, qui a incité la BMIU à étudier la réorganisation du circuit du livre. Avec, pour le seul secteur des lettres et sciences humaines, 47 agents dispersés sur 18 sites produisant les données du catalogue, il n'est pas envisageable de travailler dans un système national alors que la qualité des notices et de l'indexation locales n'est aujourd'hui pas satisfaisante. Avec, on l'espère, des taux de recouvrement supérieurs à 80 %, le SU, en allégeant considérablement le catalogage original, rendra inéluctable une réforme des méthodes de travail : pour garantir la qualité des notices créées et la cohérence du SU, seul un nombre restreint de catalogueurs sera appelé à intervenir sur la base. Quant à la dérivation et au contrôle des notices dérivées, on peut penser que si l'on gagnera en charge, le travail ne gagnera pas nécessairement en simplicité. Pour ces raisons, il nous semble que l'introduction du SU impose de fait une réduction du nombre de catalogueurs et leur spécialisation, ce qui laisse présager une évolution de la culture professionnelle des bibliothèques universitaires vers une meilleure prise en compte des services au public grâce au temps libéré des tâches de catalogage. L'étude de faisabilité d'un service commun de traitement, réalisée avec l'aide méthodologique d'un consultant, est aujourd'hui terminée. Le groupe de travail a conclu non seulement à la faisabilité de ce scénario mais aussi à son absolue nécessité pour affronter les prochaines échéances. En retirant aux sections une part traditionnelle de leur activité et à certains bibliothécaires ce qui constitue encore pour beaucoup le socle de leur travail, ce projet bouleverse radicalement l'organigramme d'une bibliothèque universitaire resté très vertical, alors que s'impose chaque jour davantage une vision transversale de l'organisation. Impliquant en outre des redéploiements, il est source d'inquiétudes de la part des personnels. C'est pourtant un des enjeux majeurs de la capacité de la BMIU à s'adapter à la nouvelle donne documentaire.

Quand la lecture publique rejoint la BU

Alors que la lecture publique fut la pionnière de l'informatisation lourde à Clermont-Ferrand, elle se trouve aujourd'hui isolée dans un environnement *AB6*. La décision a été prise de la faire basculer de *Dynix* vers *AB6* pour parachever le réseau documentaire clermontois, faciliter la circulation des publics entre les différentes structures documentaires et, préoccupation récurrente, mieux intégrer à l'établissement un service qui, géographiquement et culturellement, ne s'y reconnaît pas toujours. C'est un projet qui profitera d'abord aux étudiants qui représentent près de la moitié des adultes inscrits des médiathèques et dont l'inscription en bibliothèque universitaire sera .../...

Prêt entre bibliothèques

Droit et sciences économiques

 PEB.Droit@u-clermont1.fr

 BMIU 41 bd François Mitterrand
63037 C-FERRAND CEDEX 1

Lettres et sciences humaines

 PEB.Lettres@univ-bpclermont.fr

 BMIU BP 27 – 1 bd Lafayette
63001 C-FERRAND CEDEX 1

Santé

 PEB.Sante@u-clermont1.fr

 BMIU 28 place Henri Dunant
63037 C-FERRAND CEDEX 1

Sciences et techniques

 PEB.Sciences@univ-bpclermont.fr

 BMIU Campus universitaire des
Cézeaux 63170 AUBIÈRE

Demandes émises et reçues à la BMIU

Demandes émises	1997	1998
Droit	1 028	591
Lettres	1 779	2 156
Santé	7 228	7 361
Sciences	2 154	1 833
Demandes reçues	1997	1998
Droit	231	214
Lettres	1 089	1 081
Santé	2 142	2 112
Sciences	1 018	913

Le PEB à la BNU

Les départements de la BNU

Droit et sciences sociales

Littératures et arts

Humanités

Alsatiques et patrimoine

Service technique de coopération

Le service de prêt entre bibliothèques de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est équipé de PEBNET depuis 1996 et depuis 1998 du serveur PEBWEB.

<http://peb.u-strasbg.fr/pebnet/login.htm>

Ce serveur permet aux lecteurs de la BNU, d'une part, et aux bibliothèques ne faisant pas partie du réseau PEB, d'autre part, de faire leurs commandes sur internet. Un enregistrement est nécessaire auprès du service de PEB de la BNU. Les demandes reçues par ce biais sont directement intégrées dans le logiciel de gestion PEBNET.

Le service de PEB de la BNU est, quant à lui, enregistré auprès des services de fourniture de documents à distance allemand (SUBITO <http://www.subito-doc.de/subito/admin/login.htm>) et anglais (ARTTEL). Si ARTTEL fonctionne depuis plusieurs années, pour la fourniture de reproductions et le prêt d'ouvrages via *telnet* ou le *Web* (OPAC 97 <http://opac97.bl.uk/Search?Action=New>), l'expérience allemande ne date que de quelques mois, pour les reproductions d'articles de revues ; le prêt des ouvrages est encore en période de test.

SUBITO a la particularité de fournir les reproductions de documents non seulement par fax, mais également via le courrier électronique (*FTP* ou *e-mail*) et préfigure bien ce que sera le système universitaire de documentation.

Les lecteurs ont à leur disposition, au local du service du PEB, deux postes reliés à internet et au réseau de cédéroms.

Cela leur permet d'explorer les catalogues « favoris » du PEB ; une liste imprimée et une disquette sont à leur disposition s'ils souhaitent les installer chez eux. De nombreuses références, déjà localisées, nous parviennent par ce biais, sur PEBWEB.

D'autre part, lors d'un doute le lecteur peut

automatiquement valable en lecture publique (et inversement). La perspective de faire travailler sur le même réseau des bibliothécaires universitaires et de lecture publique suscite certes des appréhensions. Sans prétendre gommer les différences de mission entre ces deux types de structures documentaires, il est toutefois apparu que les points de convergence étaient plus nombreux que l'on ne veut bien l'admettre. Un important travail de coordination du paramétrage est en cours. Il permet aux équipes de confronter leurs pratiques professionnelles et de les enrichir mutuellement.

Les usagers comme les personnels des médiathèques seront aussi les grands gagnants de cette opération qui fera enfin décoller technologiquement le réseau de lecture publique, en le faisant bénéficier de la dynamique universitaire pour tout ce qui touche aux réseaux et aux accès distants : à l'image de la ville qui en assure la tutelle, celui-ci accuse en effet un retard sensible en matière de nouvelles technologies. Cette étape franchie, il restera encore à fédérer les différents outils informatiques (système de gestion, serveur *Web*, serveurs de cédéroms, gestion électronique de documents) pour constituer un véritable système d'information.

Le statut particulier de la BMIU a révélé ses avantages lors de l'informatisation : les économies d'échelle réalisées pour l'achat de matériels et logiciels, jointes aux financements croisés (ville, sous-direction des bibliothèques et de la documentation, direction du livre, BNF) ont permis d'aller plus vite, plus loin et pour moins cher que dans le cadre de deux bibliothèques gérées séparément.

Des deux tutelles de la BMIU, municipale et universitaire, c'est cette dernière qui, grâce à son infrastructure technique et sa culture des réseaux, mène l'attelage et pousse la ville au point que la bibliothèque se voit confier la formation à internet des cadres municipaux. Ces moyens sont toujours demeurés au service d'une ambition : améliorer la qualité des services rendus au public. A ce titre, la prochaine fusion informatique des bibliothèques universitaires et de la lecture publique devrait avoir des

effets aussi bénéfiques que l'arrivée sur le réseau, en 1997, du « département Patrimoine ».

L'informatique à la BMIU en quelques chiffres

Réseau universitaire (10 bibliothèques intégrées et 19 bibliothèques associées) et **département Patrimoine** : 187 postes (toutes applications comprises : *AB6*, *internet*, *réseaux de cédéroms*) et 4 réseaux de cédéroms.

L'équipe informatique comprend un conservateur et deux techniciens contractuels sur ressources propres (un contractuel sur financement de la ville).

Réseau de lecture publique (*Dynix*) : 41 postes. Migration vers *AB6*, début 2000.

Raymond Bérard

berard@univ-bpclermont.fr

Raymond Bérard, directeur de la *Bibliothèque municipale et interuniversitaire*

☎ 04 73 40 62 40 📠 62 19

<http://bmiu.univ-bpclermont.fr>

✉ BP 27 - 1 bd Lafayette

63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Marie-Thérèse Jarrige, adjointe au directeur de la BMIU, est vice-présidente et secrétaire générale suppléante de l'ADBU, l'Association des directeurs de la documentation et des bibliothèques universitaires.

M-Therese.JARRIGE@univ-bpclermont.fr

☎ 04 73 40 62 01 ou 03

Dominique Turpin,
président de Clermont-Ferrand 1
Université d'Auvergne

Jacques Fontaine,
président de Clermont-Ferrand 2
Université Blaise Pascal

Serge Godard, maire de la ville
de Clermont-Ferrand

Raymond Bérard,
directeur de la BMIU

& PEB dans un institut



La Nef des Fous... ou la galère du PEB sur le Web.

lui-même procéder à la vérification de ses références sur un des cédéroms. Le confort des lecteurs a encore été amélioré, par l'adjonction d'un écran « reflet » où le lecteur voit ce que la bibliothécaire du PEB trouve sur son écran. L'exactitude des références fournies au PEB ne peut qu'améliorer la qualité de ce service.

Thérèse Pfister

✉ Therese.Pfister@bnus.u-strasbg.fr

Thérèse Pfister – service du prêt entre bibliothèques ☎ 03 88 25 28 29
✉ BP 1029 – 6 place de la République
67070 STRASBOURG CEDEX

Gérard Littler, administrateur de la BNUS
✉ administrateur@bnus.u-strasbg.fr

« **Le conseil d'administration [...] au 1^{er} trimestre 2000**

le recteur de l'académie de Strasbourg,
président Marc Debène ;

le directeur chargé des bibliothèques [...] Francine Demichel

un inspecteur général des bibliothèques [...] Denis Pallier

les présidents des universités [...]

Jean-Yves Mérindol,
Daniel Payot,
Christian Mestre

Quatre personnalités [...]

Jean-Luc Bredel, directeur de la DRAC,
Lucien Braun, président
des Presses universitaires de Strasbourg,
Jean-Marie Lehn, prix Nobel (CNRS),
Raymond Weber (Conseil de l'Europe). »

JO du 17 janvier 1992

PEB dans un centre de recherche

La « section recherche » de l'Institut Curie* regroupe 600 personnes, dont **165 chercheurs, tous rattachés au CNRS, à l'INSERM ou à l'université**. Les thèmes de recherche s'articulent autour de quatre grands domaines : la génétique moléculaire, la biologie cellulaire, la pharmacochimie et la physicochimie. Toutes les équipes de recherche ont un centre d'intérêt commun : la recherche sur le cancer.

L'Institut Curie possède deux bibliothèques, une sur chaque site. La bibliothèque de « Curie-Paris », dirigée par une documentaliste assistée d'une secrétaire, est abonnée à 160 revues scientifiques environ, destinées à la fois aux chercheurs et aux médecins de l'Institut Curie. La bibliothèque de « Curie-Orsay », plus petite, dirigée par une documentaliste, n'est abonnée qu'à **une soixantaine de revues scientifiques très fondamentales**. Elle est destinée aux **66 chercheurs** qui travaillent dans les bâtiments de « Curie-Orsay », leurs étudiants et leurs « post-docs ».

A Orsay, nous profitons très avantageusement de notre environnement scientifique et, au niveau documentation, des nombreux services proposés par la **bibliothèque de l'université Paris 11**. Le plus important est le prêt entre bibliothèques. En effet, avec **60 abonnements** seulement, nous sommes **loin de couvrir tous les besoins** des chercheurs en matière de littérature scientifique. Un grand nombre d'articles peuvent être trouvés soit à la bibliothèque universitaire, soit dans les autres centres de recherche installés sur le centre scientifique d'Orsay, soit au CNRS situé à Gif-sur-Yvette, à cinq minutes en voiture d'Orsay. La bibliothèque universitaire d'Orsay a créé un système de **navette** très efficace : deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, elle fait le tour de toutes les bibliothèques d'Orsay et de Gif-sur-Yvette pour prendre les articles demandés par les chercheurs ou bibliothécaires, les photocopier à la bibliothèque universitaire et les rapporter le jour suivant, là où elle les a empruntés.

.../...

Nombre d'articles demandés par l'Institut Curie aux différentes bibliothèques en 1999

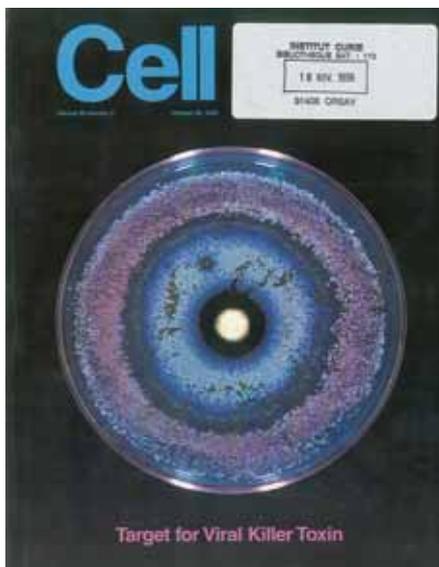
Bibliothèque universitaire de Paris II :	547
Centre de documentation médico-pharmaceutique :	120
Institut Pasteur :	108
Muséum national d'histoire naturelle :	23

De plus, lorsqu'elle reçoit des demandes d'articles difficiles à localiser en France, elle se charge de les commander, soit à l'INIST, soit à la *British Library of London*.

En ce qui concerne le PEB, nous faisons également appel directement à d'autres bibliothèques comme celles de l'Institut Pasteur, du Muséum national d'histoire naturelle ou du centre de documentation médico-pharmaceutique, qui dépend de l'Assistance publique et est particulièrement riche en revues plus spécifiquement médicales.

De plus en plus, nous essayons d'obtenir des accès online à de nombreuses revues. Avec les abonnements des deux bibliothèques de l'Institut Curie, nous avons pu mettre sur notre serveur, 63 revues accessibles online, mais exclusivement réservées aux membres de l'Institut Curie. La bibliothèque universitaire de *Paris II* a négocié des accès online à un grand nombre de revues, concernant particulièrement la chimie et la physique, pour tous les instituts du campus universitaire. Nous en profitons particulièrement, car cela comble les importantes lacunes que nous avons dans ces thématiques.

Actuellement, nous sommes en pleine transition. Les chercheurs demandent de plus en plus d'abonnements online : ils y gagnent une rapidité d'accès à l'information, qui en plus est de meilleure qualité puisqu'ils peuvent imprimer des images en couleur plus lisibles que les photocopies en noir et blanc. Mais les bibliothèques se heurtent à une politique éditoriale qui ne leur est pas toujours favorable. En effet,



Cell, la revue la plus cotée en biologie, la plus demandée par les chercheurs... la plus prêtée par la bibliothèque de l'Institut Curie

si de nombreux éditeurs proposent des tarifs très attractifs aux chercheurs, ils n'en font pas autant avec les bibliothèques institutionnelles. Certains éditeurs refusent même les abonnements online aux institutions. Et pourtant, notre avenir semble aller dans ce sens...

Frédérique Berger
Frederique.Berger@curie.u-psud.fr

Frédérique Berger est documentaliste à l'Institut Curie-Orsay.
Bibliothèque ☎ 01 69 86 30 70
✉ Institut Curie-Orsay
Bât. 110-111-112 Centre universitaire 91405 ORSAY

Daniel Louvard, directeur de la « section recherche » de l'Institut Curie
🌐 <http://www.curie.fr/>

* Institut Curie
C'est en 1909, 11 ans après la découverte du radium par Pierre et Marie Curie, que l'Académie de Paris et l'Institut Pasteur décident de créer l'Institut du Radium. La nécessité de créer un établissement de soins et de recherche contre le cancer aboutit à la Fondation Curie en 1921 avec statut de « fondation privée à but non lucratif reconnue d'utilité publique ».
En 1965, le centre de recherche de la Fondation Curie s'agrandit à Orsay afin de profiter de l'environnement scientifique. En 1978, la Fondation Curie et L'Institut du Radium fusionnent pour former une seule entité, l'Institut Curie. Aujourd'hui, l'Institut Curie est formé de deux sections : une « section médicale » et une « section recherche ».

A partir du 1^{er} janvier 2000...

Catalogue collectif national des publications en série & prêt entre bibliothèques

Les applications CCNPS et PEB restent accessibles après le 1^{er} janvier 2000 et ne subissent que quelques modifications :

- d'ordre tarifaire pour le CCNPS, dont la consultation et la mise à jour sont gratuites, depuis le 1^{er} janvier 2000,
- d'ordre technique pour le PEB, avec le passage à PEB 2000 (cf. p. 10).

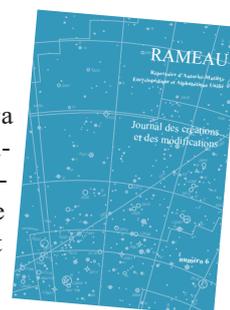
La fermeture des accès aux applications informatiques Pancatalogue, Rameau et Téléthèses sera relayée par l'ouverture à la consultation sur internet d'une première version du catalogue du système universitaire de documentation. Ce catalogue unifié contiendra les références des divers documents possédés par les bibliothèques universitaires françaises : monographies, thèses, publications en série... Il sera accessible gratuitement à tout public au travers d'une interface **Web** dans le courant du 1^{er} trimestre 2000.

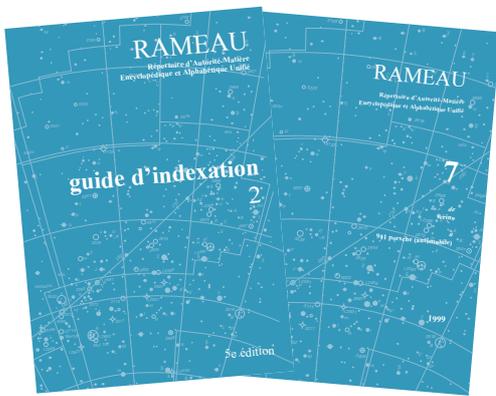
Cet accès *Web* se substituera aux accès :

- Minitel
3614 SUN1 code PANCA,
3617 PANCA, 3615 SUNK code THE,
3616 SUNIST code THE
- Lignes Transpac
134071025 (Pancatalogue),
134071023 (PEB, Rameau et Téléthèses).

Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié

RAMEAU, qui sera intégré au système universitaire de documentation en tant que liste d'autorité-matières, est





administré par la Bibliothèque nationale de France, qui en assure la gestion intellectuelle et à partir de l'an 2000 les publications. Les derniers produits Rameau édités par l'ABES sont disponibles.

- Édition imprimée 1999 en 7 volumes : 1 700 F TTC
- Édition 1999 des microfiches : 500 F TTC
- Guide d'indexation, 5^e éd. : 350 F TTC
- N° 6 du Journal des créations et modifications : 25 F ; il est accessible sur le Web de l'ABES <http://www.abes.fr>

DocThèses & Myriade

Les prochains cédéroms de l'ABES

DocThèses. Une nouvelle édition de DocThèses, prévue en début d'année 2000, intègre les dernières mises à jour de la base Téléthèses.

Myriade. La prochaine édition de Myriade est prévue à la fin du 1^{er} semestre 2000, au moment du pré-déploiement du CCNPS.

Répertoire des bibliothèques du CCNPS

Une nouvelle édition du Répertoire des bibliothèques du CCNPS est à paraître en mars 2000.

Dizygotes* Le CINES** & l'ABES

« **Le conseil d'administration*** [...] (du CINES) JO du 27 av. 1999

le directeur chargé de la recherche [...]

le directeur chargé des bibliothèques [...]

le responsable de l'organe chargé de l'expertise scientifique [...]

le directeur général du Centre national de la recherche scientifique [...]

[...] Cinq personnalités nommées [...] dont **deux présidents d'université** [...]

JO du 23 nov. 1999

M. Philippe Machetel, directeur de recherche

au Centre national de la recherche scientifique ;

M. Yvon Maday, professeur à l'université Paris VI – président du CA du CINES ;

M. François Rechenmann, directeur de recherche

à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique ; [...]

M. Claude Oytana, président de l'université de Besançon

(membre du CA de l'ABES) ;

M^{me} Marie-Jeanne Philippe, présidente de l'université de Metz. »

M. Alain Quéré, directeur du Centre informatique national de l'enseignement supérieur

☎ 04 67 14 14 14 <http://www.cines.fr> svp@cines.fr

📄 950 rue S^t Priest - 34097 MONTPELLIER CEDEX 5

* **Dizygote ?** Vous avez *di-zygote* ! 1959 [dizigCt] adj. et n. m. biol. (cour. faux jumeaux)

« **Le conseil d'administration** [...] (de l'ABES) JO du 26 oct. 1994

le directeur chargé des bibliothèques [...]

le directeur chargé de la recherche [...]

[...] Cinq personnalités nommées [...] dont **deux présidents d'université** [...]

Vu dans VU « Directions de l'enseignement supérieur et de la recherche [...]

Mission scientifique universitaire commune (aux deux) directions [...]

Chef de la mission : Maurice Garden (Professeur des universités). »

Vie universitaire oct. 1999

** **Arabesques** salue bien sûr la naissance de *La Gazette du CINES*, dont le 1^{er} édité est de Vincent Courtillot.

Agenda

Janvier

● 11 au 13

Linux World au CNIT – Centre national des industries et techniques – Paris La Défense ; les besoins et attentes des utilisateurs, le monde Linux et la communauté utilisatrice de cette plate-forme.
<http://www.idg.com> ☎ 01 49 04 79 00

● 26 et 27 janvier

Les CR du CCNPS à Montpellier ; les 34 centres régionaux du catalogue collectif national des publications en série se réunissent à l'ABES.

● 27 au 30

La Biennale du savoir à Lyon – Palais des congrès ; panorama des savoirs du monde et des nouvelles technologies de l'information.
☎ 04 78 38 46 90 <http://www.docforum.tm.fr>

Février

● Jusqu'au 6

La Page ; exposition à la BNF ; troisième volet du cycle « L'aventure des écritures ».

● 17 & 18

Milia 2000 ; deux jours de conférences précèdent l'exposition. ☎ 01 41 90 44 79

.../...

Mars

● 17 & 18

Les universités et la recherche

dans une perspective européenne ; colloque annuel de la Conférence des présidents d'université, à Bordeaux.

CPU

1^{er} vice-président, André Legrand, *Paris 10-Nanterre*

2^e vice-président, Jean Brihault, *Rennes 2-Haute Bretagne*

3^e vice-président, Gérard Binder, *Mulhouse-Haute Alsace*

☎ <http://www.cpu.fr> ☎ 01 44 32 92 27

☑ CPU Maison des universités 103 bd S^t-Michel 75005 PARIS

● 17 au 22

XX^e Salon du livre, à Paris – Porte de Versailles. ☎ 01 41 90 48 87

Le Portugal en est l'invité d'honneur.

● 27 au 29

Forum du document électronique à Paris – Palais des congrès ; 6^e édition.

Une nouvelle bibliothèque

Économistes, juristes et étudiants en gestion disposent d'une nouvelle bibliothèque universitaire.

Cette nouvelle bibliothèque concerne des composantes de l'université Montpellier 1 :

Administration économique et sociale et Institut supérieur des entreprises de Montpellier, Droit et Sciences économiques.

Effectifs indicatifs

AES : 1 000 étudiants

Droit : 5 000 étudiants

ISEM : 1 000 étudiants

Sciences économiques : 1 500 étudiants

Montpellier 1 – Alain Uziel, président de l'université

Montpellier 2 – Michel Avérous, président de l'université des sciences et techniques du Languedoc

Montpellier 3 – Michèle Weil, présidente de l'université Paul Valéry

SICD – Pierre Gaillard, directeur du service interétablissements de coopération documentaire

☎ 04 67 13 43 50

☑ 60, rue des États généraux
34000 MONTPELLIER

Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies

Rapport remis au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie par Bruno Van Dooren.

<http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/default.htm>.

« Si aujourd'hui les forces de l'ABES sont majoritairement mobilisées par le dispositif national de signalement des collections des bibliothèques universitaires, cette agence a aussi vocation à développer d'autres services documentaires conçus pour les universités et leur service commun de la documentation. »

[...]

Récapitulatif des actions à conduire

- Utiliser le web pour valoriser les ressources documentaires des universités.
- Utiliser le web pour structurer les accès aux ressources électroniques.
- Produire et acheter de l'information électronique.
- Créer une culture et une pratique de l'information électronique.

Rapport Van Dooren, 1999

Membre du conseil d'administration de l'ABES, Bruno Van Dooren est directeur du service commun de la documentation de *Paris 4* jusqu'au 30 mars 2000.



Photo : J.-L. Renaut, ABES

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

ABES

☎ 04 67 54 84 10 ☑ 04 67 54 84 14 ☎ <http://www.abes.fr>

Arabesques ↔ Sylvette.Salvit@abes.fr ☎ 04 67 54 84 12

Comité de rédaction

F. Berthomier - G. Lambert - L. Roussel - S. Salvit - O. Serre - P. Vaisse

Arabesques

Directrice de la publication

Suzanne Santiago

ISSN 1269-0589

ABES

25 rue Guillaume Dupuytren BP 4367
34196 MONTPELLIER CEDEX 5